

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
27 MAI 2010**

Présents ou représentés : MM. ROSSIERE-ROLLIN, FISTON, GRISETTO, GIRAULT, PASCUAL MARTIN, Mmes JOYEUX, CHEVILLARD, MM. DUL, TOUBLANC, LAURENT, SANTERRE, BORZUCKI, ONDOA BELINGA, LECANU, Mme BOURG, M. MOREL.

Absents : Mme BAILLIN excusée et représentée par M. GRISETTO, M. MENEZ excusé et représenté par Mme CHEVILLARD, Mme MONPOIX excusée et représentée par M. ROSSIERE-ROLLIN, Mme VOVAN excusée et représentée par M. BORZUCKI, Mme CHABOCHE.

Date de convocation du C.M. : 20 Mai 2010

Monsieur GIRAULT Pascal est nommé secrétaire de séance.

AVENANTS N°s 1 et 2 AU MARCHE MAIRIE

Le Conseil Municipal décide de conclure les avenants d'augmentation ci-après détaillés avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux de rénovation de la mairie :

• **Lot 7 Chauffage – Ventilation**

Attributaire : **AUTIN J.** Maurice 28 rue du Port à ESMANS

Marché initial : 55 758.60 € HT

Avenant n° 1 : 5 126.39 € HT

Nouveau montant du marché : **60 884.99 € HT**

Concernant la prise en compte des options 1 et 3 du marché initial et la fourniture et pose d'une station de relevage pour condensats.

• **Lot 8 Electricité**

Attributaire : **MONTELEC** 16 Rue de Sigy à DONNEMARIE-DONTILLY

Marché initial : 25 458.57 € HT

Avenant n° 2 : 881.06 € HT

Nouveau montant du marché : **26 339.63 € HT**

Concernant la fourniture, pose et câblage d'un bloc d'éclairage de sécurité et d'une coupure d'urgence pour la ventilation (demande du bureau de contrôle).

RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LA POSTE

Le Conseil Municipal renouvèle le bail commercial des locaux de la Poste sis Place des Jeux avec LOCAPOSTE à compter du 1er Août 2010 pour une période de 9 années.

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL N° 0

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité ce qui suit :

- D 2152 Installations de voirie + 6 000.00 €
- R 2111 Terrains nus + 6000.00 €

CREATION EMPLOI ADJOINT TECHNIQUE

Le Maire rappelle à l'assemblée, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité (contrairement aux suppressions d'emplois soumises à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire),

Considérant que l'un des contrats C.A.E. se termine au 31 Mai 2010 et que la commune envisage d'effectuer davantage de travaux en régie par les services techniques,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, la création d'un emploi d'Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps incomplet 24 H hebdomadaires.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi sont inscrits au budget.

CONVENTION SACPA

La convention actuelle avec la S.A. SACPA arrivant à terme, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de renouveler la convention à compter du 1^{er} Juillet 2010 afin d'assurer :

- La capture des animaux errants,
- La prise en charge des animaux blessés, abandonnés
- La mise à disposition de cages
- L'enlèvement d'animaux morts (inférieur à 40 kg)

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec la SACPA et accepte le coût des prestations soit **0.647 € HT** par an et par habitant avec variation des prix chaque année.

PARTICIPATION SORTIE

Monsieur le Maire indique que la sortie annuelle pour le personnel communal aura lieu le 27 Juin 2010 à Briare.

Le Conseil Municipal décide une participation des élus et de leurs conjoints de 30 € par personne.

SUBVENTION COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE DE L'AUXENCE

Monsieur le Maire rappelle, qu'en 2009, la classe de découverte n'avait pas eu lieu, la subvention communale n'avait donc pas été versée.

Considérant les sorties programmées cette année : Futuroscope, Paris..., le Directeur a sollicité le versement de la subvention de l'année passée.

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention de **1 740.00 €** à la Coopérative Elémentaire de l'Auxence.

PARTICIPATION JOURNEE VTT

Le Conseil Municipal fixe la participation de la journée VTT à :

- Adolescent et adulte : **5 euros**
- Enfant jusqu'à 12ans : **3 euros**

DIVERS

Monsieur le Maire fait part des informations suivantes :

- Donnemarie-Dontilly conservera les « Scènes Rurales » pour la saison 2010-2011, avec, semble-t-il, une participation de la Communauté de Communes.
- Dans le cadre du C3D, le Directeur Culturel du Conseil Général a pris acte que, dans le cadre du projet culturel du territoire, l'Eglise de Dontilly pourrait être le pôle culturel.
- Contrat « CONTACT » : l'Agence Karine RUELLAND a été choisie ; en premier lieu, un diagnostic du territoire sera réalisé.
- En même temps que la brocante, organisée par le Foyer Rural le 1^{er} dimanche de Septembre, une nouvelle Association « LA VIE » exposera des voitures anciennes Boulevard de l'Auxence.
- Une réunion du SICTOM aura lieu le 15 Juin 2010 pour le vote du CA 2009. A cette occasion, il y aura lieu de faire un tour d'horizon des difficultés rencontrées notamment les marches arrière des bennes de collecte.
- Le plan communal sur papier sera mis à jour prochainement.
- La commission voirie et numérotation devra étudier les problèmes rencontrés avec les dénominations et la numérotation des voies et habitations rue de la Cordière, rue des Cordières, rue de la Tuilerie.